

Les Cahiers *du patrimoine naturel*

Le Pays loudunais



ZONES BOISÉES et LANDES

CAVITÉS ARTIFICIELLES

GRANDES PLAINES et VIGNOBLES

RIVIÈRES et MILIEUX HUMIDES

PELOUSES SÈCHES



Vienne
Nature

Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Zones boisées et landes.....	4
Cavités artificielles.....	5
Grandes plaines et vignobles.....	6
Rivières et milieux humides.....	8
Pelouses sèches.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

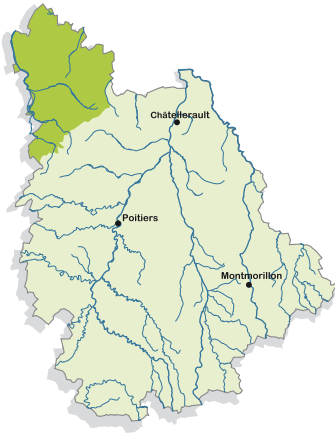
Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation du Pays



Le Pays loudunais se compose de trois grandes entités paysagères : les Plaines, de Neuville à Thouars, les terres dites du tuffeau, et, plus ponctuellement, le vignoble du Haut-Poitou.

C'est dans la région du tuffeau que l'on trouve les sites les plus importants pour la conservation de nombreuses espèces et particulièrement pour les chauves-souris. Les landes, surtout dans la partie nord, abritent des espèces encore inconnues ailleurs dans la Vienne.

Plus à l'ouest, sur les pelouses calcaires et les prairies, l'ensoleillement et l'inclinaison des parcelles créent des conditions qui favorisent

une faune et une flore méditerranéennes adaptées à des milieux secs.

Et pour enrichir ce panel, les vignobles du Haut-Poitou ponctuent le paysage de quelques rangées de ceps qui permettent le maintien d'oiseaux devenus rares. Les plaines qui les entourent sont elles aussi le théâtre de la survie d'espèces emblématiques.

QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 84 900 ha
Boisements : 18 % avec 15 109 ha
Cultures : 75 % avec 63 821 ha
Prairies : 5 % avec 3 872 ha

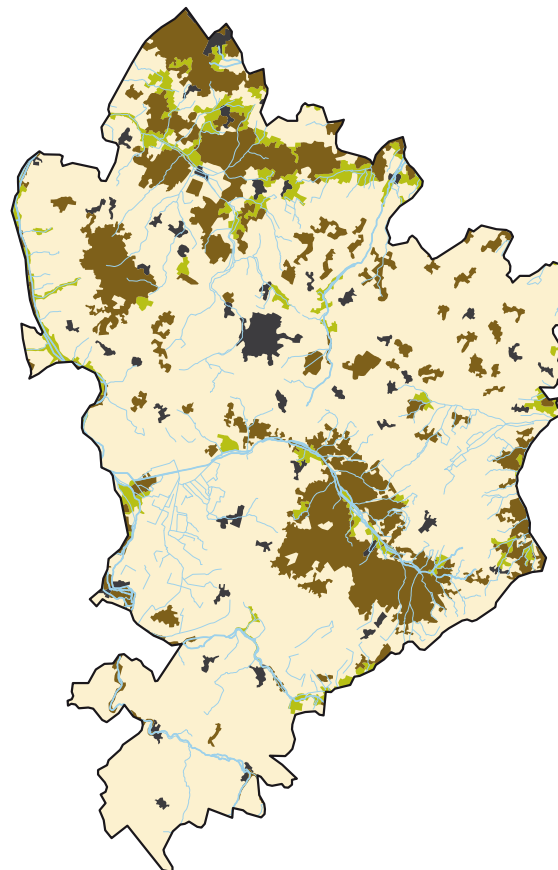
Habitants : 24 299 habitants en 2006
Densité : 29 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, IAAI, 2009

Liste des 45 communes qui constituent le Pays

Angliers	Mouterre-Silly
Arçay	Nueil-sous-Faye
Aulnay	Pouançay
Basses	Pouant
Berrie	Prinçay
Berthezon	Ranton
Beuxes	Raslay
Bournand	Roiffé
Ceaux-en-Loudun	Saint-Clair
Chalais	Saint-Jean-de-Sauves
Craon	Saint-Laon
Curçay-sur-Dive	Saint-Léger-de-Montbrillais
Dercé	Saires
Glénouze	Saix
Guesnes	Sammarçolles
La Chaussée	Ternay
La Grimaudière	Verrue
La Roche-Rigault	Vézières
Les Trois-Moutiers	
Loudun	
Martaizé	
Maulay	
Mazeuil	
Messemé	
Moncontour	
Monts-sur-Guesnes	
Morton	

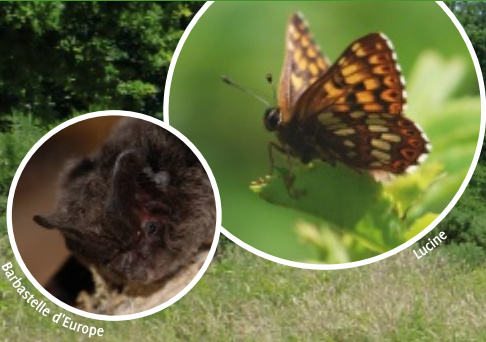
Occupation des sols du Pays loudunais



■ Zones urbanisées
■ Cultures
■ Prairies
■ Boisements
■ Cours d'eau et étangs

CORINE Land Cover, 2006

Zones boisées et landes



Avec la deuxième plus grande surface de landes de la Vienne, plus de 1 000 hectares, le Pays loudunais assure la conservation de sites et d'espèces à forte valeur patrimoniale. Les boisements, parfois anciens, sont également un refuge pour nombre d'animaux et de plantes.

Avec environ 15 000 ha, le taux de boisement est dans la moyenne départementale. Les plus grands massifs sont bien connus des randonneurs et des naturalistes : Forêt de Scévollles principalement répartie sur les communes de Guesnes et de Verrue, le Bois de Lantray, entre Ternay et les Trois-Moutiers, puis les Bois de Bournand, de Roiffé et de Vézières.

Ces massifs sont composés en majorité de chênaies, plus ou moins humides, parfois sur des sables. La bonne qualité des lisières permet à de nombreux papillons de se développer. C'est surtout dans ce secteur que l'on peut voir la Lucine, un élégant papillon des bordures forestières, dont la population départementale est concentrée au nord. La forêt de Scévollles accueille un hôte rare : le Grand Collier argenté, dont seulement deux populations sont connues dans la Vienne.

On peut rencontrer dans ces bois d'autres espèces ô combien patrimoniales, comme par exemple la Barbastelle d'Europe et l'Oreillard roux, des chauves-souris arboricoles. Plus rarement vous pourrez croiser des oiseaux typiques des vieilles futaies, comme le

Pigeon colombin, en quête d'une cavité dans un arbre pour élever ses jeunes, ou l'Aigle botté qui ne fait que passer à son retour d'Afrique.

À ces boisements, s'ajoutent près de 1 000 ha de landes. C'est surtout sur le domaine de Fontevraud qu'elles s'imposent. Leur flore originale, dont les bruyères et les ajoncs sont les plus dignes représentants, accueille des espèces rares comme le Criquet des ajoncs, un petit orthoptère, présent très localement dans la Vienne et qui vit au milieu des plantes éponymes. On y trouve aussi l'Avoine de Loudun, une plante des landes, endémique de la façade atlantique en France. Des papillons, parmi les plus rares, y sont également notés, dont l'Agreste, le Faune et le Sylvandre

La population d'oiseaux y est représentée, entre autres, par la Fauvette pitchou, difficile à observer, et par le Pipit des arbres, que l'on reconnaît à son vol caractéristique lorsqu'il descend à la manière d'un parachutiste.



Agreste

Le Loudunais accueille la seule population continentale de cette espèce de papillon en Poitou-Charentes. Dans la région, l'Agreste est principalement lié à la frange littorale où sa chenille consomme diverses graminées. En continuité avec les populations du massif de Fontevraud dans le Maine-et-Loire, l'espèce a été découverte en 2012 dans la Vienne, du côté des landes de Saix et de Roiffé, où les effectifs semblent assez conséquents.



Circaète Jean-le-Blanc

Le Circaète Jean-le-Blanc est le plus grand des rapaces qui nichent en Poitou-Charentes, où sa population est estimée à une cinquantaine de couples. Il est spécialisé dans la chasse et la consommation de serpents et de lézards. Migrateur transsaharien, il est présent dans le département de mi-mars à mi-octobre. Les boisements et les landes du Loudunais lui offrent des sites propices à la nidification et des zones idéales de chasse.

Cavités artificielles



Murin à moustaches

Cette minuscule chauve-souris est, en hiver, l'une des plus fréquentes dans les carrières artificielles du Loudunais. Comme elle est peu frileuse, on la trouve dès l'entrée des cavités, fortement exposée aux variations de température. Dans les sites souterrains les plus exigus, le Murin à moustaches est souvent la seule chauve-souris que l'on rencontre. Elle ne forme jamais d'essaim et la plupart des individus gardent entre eux une distance respectable. Aucune colonie de reproduction n'est connue à ce jour dans ce pays.



Murin à oreilles échancrées

Contrairement au Murin à moustaches, le Murin à oreilles échancrées se rassemble en essaims hivernaux compacts de plusieurs dizaines d'individus. C'est pour cette raison qu'on ne le trouve que dans un nombre limité de sites. La population du Loudunais, qui n'est pas aussi importante que celles d'autres secteurs du département, est un prolongement des forts effectifs du Maine-et-Loire. La reproduction de cette chauve-souris n'est pas connue dans ce pays.

En hiver, les chauves-souris sommeillent au cœur du tuffeau, à l'abri des regards indiscrets. La multitude de gîtes souterrains du Loudunais est une richesse pour des mammifères aussi vulnérables.

Les terrains crétacés qui occupent une grande partie du Loudunais ont longtemps été une ressource pétrographique de choix pour la construction de l'habitat local. Arrivées au terme de leur exploitation, nombre de ces carrières ont connu un regain d'activité durant l'entre-deux-guerres, grâce à la culture des champignons de couche. Abandonnés depuis plusieurs décennies, tous ces sites souterrains sont devenus autant de gîtes favorables aux chauves-souris, mammifères passant la période hivernale dans un sommeil léthargique profond. Le monde souterrain apporte à ces animaux étranges les conditions écologiques optimales pour une hibernation de plusieurs mois : obscurité, calme, humidité élevée et température constante inférieure à 10°C.

Les cavités ne sont pas réparties de façon homogène dans le pays. On les trouve principalement au nord, dans les communes de Roiffé, Saix, Vésières et Bournand, à l'est de Loudun (Ranton et Curzay-sur-Dive en particulier) et autour de Mont-sur-Guesnes. Beaucoup de ces sites sont localisés sur les cartes IGN 1/25 000 mais il existe un grand nombre de caves privées situées sous des maisons et qui restent en dehors de

tout recensement. De fait, les inventaires existants sont probablement très sous-estimés.

La fréquentation hivernale des carrières souterraines est surtout le fait des chauves-souris dites cavernicoles. Parmi celles-ci, on retiendra principalement les Grand et Petit Rhinolophes, le Grand Murin, les Murins à oreilles échancrées et à moustaches, ainsi que la rare Barbastelle. Ces espèces peuvent se rassembler en essaims, en groupes lâches ou isolément. D'autres chauves-souris fréquentent sporadiquement le monde souterrain, souvent sous l'influence d'une vague de froid. Il s'agit d'espèces plutôt arboricoles comme les oreillards, les pipistrelles, la Sérotine ou le Murin de Bechstein, que l'on peut aussi retrouver en fin d'été lors de « l'essaimage », phase importante dans la vie sociale des chauves-souris.

Ce sont au total treize espèces de chiroptères, parmi les vingt-et-une que compte le département, qui fréquentent à différents moments de l'année les cavités abandonnées du pays loudunais.

Grandes plaines et vignobles



Paysages parfois monotones, les grandes plaines sont pourtant le refuge d'oiseaux rares. Ils y côtoient des plantes mal aimées mais pourtant précieuses.

La plaine agricole est le paysage dominant en Pays loudunais. Elle est interrompue par de grandes entités boisées comme la Forêt de Scévollles, le Bois de Lantray, les bois de Bournand et le sud de la Forêt de Fontevraud. Les cultures sont majoritairement établies sur des « terres de groies », moyennement profondes à profondes, qui sont en général de bonnes terres agricoles, mais également sur des terres de sables verts, entre Mirebeau et Monts-sur-Guesnes, le long de la RD 347 ainsi qu'au nord-est de la commune des Trois-Moutiers. Autre particularité, la présence d'une « languette » de tuffeau, d'une largeur approximative d'une dizaine de kilomètres, allant de Monts-sur-Guesnes à Montreuil-Bellay en passant par Loudun. Enfin, à l'est de la commune des Trois-Moutiers, viennent les « terres de bornais », à vocation agricole plus médiocre. C'est d'ailleurs dans ce secteur que l'on rencontre les principales landes du Pays loudunais, comme celles de Roiffé.

Le Pays a une vocation viticole. Il est concerné par l'AOC Saumur Rouge sur 9 communes au nord-ouest, et par l'AOC Haut-Poitou sur la commune de Craon, à l'extrême sud. On trouve encore quelques vignes « familiales » disséminées dans le tissu agricole. Ici,

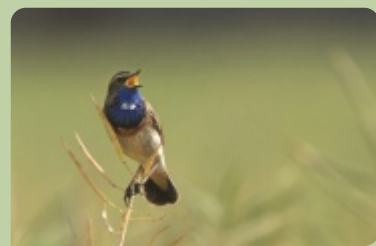
comme dans tout le département, on voyait autrefois une flore adventive remarquable, constituée pour une bonne part d'espèces à bulbes, aujourd'hui disparues de la Vienne et en voie d'extinction à l'échelle nationale. C'est le cas de la Gagée des champs (disparue) et de la Tulipe sauvage (en voie de disparition dans la région), deux Liliacées qui égayaient les vignes de nos grands-pères. Aujourd'hui les inter-rangs, entretenus avec des herbicides ou, au mieux, par un labour régulier, accueillent tout au plus des plantes banales comme le Souci des champs, le Muscari ou encore l'Ornithogale Dame-d'onze-heures.

En revanche, certaines espèces remarquables de l'avifaune de plaine profitent aujourd'hui de ces milieux, comme l'Édicnème criard ou divers Bruants. Le plus caractéristique de ce secteur est certainement le Bruant ortolan. Dans notre département, on ne le trouve plus guère que dans les vignes familiales du Loudunais et du Mirebalais. Il se perche sur les arbres isolés pour chanter et niche sur la terre nue. Évidemment la star des oiseaux des grandes plaines reste l'Outarde canepetière, dont le Loudunais abrite une des plus importantes populations nicheuses migratrices du Poitou-Charentes. Ces espèces



Busard cendré

Plus rare et plus menacé que le Busard Saint-Martin, le Busard cendré fréquente nos plaines agricoles en période de reproduction. Son habitat d'origine est la lande, mais sa régression dramatique au profit de l'agriculture intensive l'oblige à fréquenter les champs de blé et d'orge. La femelle y dépose ses œufs dans un nid sommaire composé d'herbes et de paille, à même le sol. On peut admirer ce rapace planant inlassablement au-dessus des parcelles de cultures à la recherche de petits rongeurs pour se nourrir.



Gorgebleue à miroir

Malgré les couleurs éclatantes du mâle et son chant si particulier, ce passereau passe très souvent inaperçu dans les vastes champs de colza qu'il fréquente en petits groupes, chaque printemps. Le colza, un habitat qui n'a pas manqué de surprendre les ornithologues puisque dans l'ouest de la France, la Gorgebleue à miroir est connue pour fréquenter les marais et les bords de canaux de la façade atlantique. L'espèce reste aujourd'hui rare dans la Vienne, et très localisée, notamment dans le Loudunais.



Tulipe sauvage



Miroir de Vénus



Souci des champs



Bruant oriolain



Nielle des blés

La Nielle des blés est une plante des champs bien connue mais a mauvaise réputation. Cette « empoisonneuse » aux graines toxiques a été farouchement combattue par les agriculteurs. Elle est aujourd'hui très rare et pousse la plupart du temps juste en bordures des champs. On ne la trouve plus qu'en quelques stations dans la Vienne, dont une sur la commune de Martaizé. Aujourd'hui sa toxicité ne devrait plus poser de problème : sa faible quantité dans les champs et le tri efficace des graines la rendent inoffensive.



Outarde canepetière

L'Outarde canepetière a connu un fort déclin en France métropolitaine puisque ses effectifs y ont chuté de 82 % en vingt ans ! Avec le Haut-Poitou, le Loudunais abrite la quasi-totalité des populations du département. Emblème des grandes plaines du Poitou-Charentes, l'outarde vit dans les jachères et les luzernes. Les mâles parquent dès avril pour attirer les femelles qui ensuite, élèveront seules leur progéniture. À l'automne, les oiseaux se regroupent avant le départ en migration vers l'Espagne.

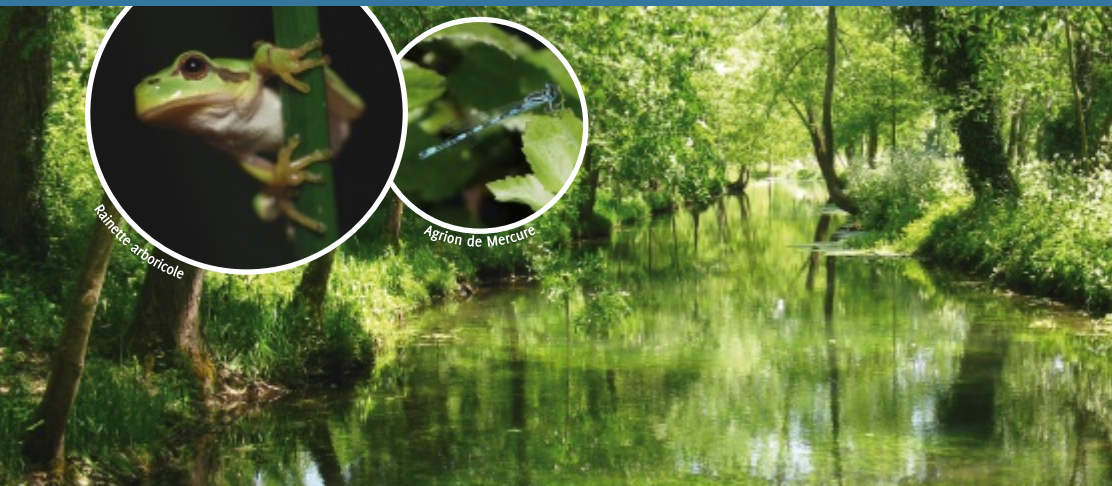
Photographies : Bernard Brioucke (LPO Vienne), Samuel Ducept (Vienne Nature), Hervé Michel (LPO), David Ollivier (Vienne Nature), Pierre Plat (Vienne Nature).

bénéficient d'ailleurs de deux Zones spéciales de conservation (ZSC), identifiées au titre de la politique européenne Natura 2000.

Mais le Pays loudunais est surtout une région de production de céréales et d'oléoprotéagineux. Les cultures d'hiver telles que le blé, l'orge ou le colza, sont favorables à la flore des moissons autrement appelée flore messicole, comme les Coquelicots, le Bleuets ou la Nielle des blés, à condition que l'usage des herbicides ne soit pas trop intensif. Ces plantes se développent généralement au même rythme que la culture qui les héberge (germination automnale ou printanière et fructification avant la moisson, ou germination après la moisson et fructification en automne). C'est pourquoi les cultures qui demandent un travail du sol tardif, telles que le maïs ou le tournesol, ne présentent que très peu d'intérêt pour cette flore. On estime que près du tiers de ces espèces, menacées au niveau régional et national, ont disparu de notre département. On peut malgré tout rencontrer des espèces patrimoniales de la flore des moissons en Pays loudunais, en bordure de champ ou sur un coin de parcelle épargné par les traitements. Dans le secteur des communes de Saint-Jean-de-Sauves et de Moncontour, sur la centaine d'espèces connues en Poitou-

Charentes, près d'une quarantaine ont été recensées entre 2005 et 2009, dans le cadre de l'inventaire des plantes messicoles du Poitou-Charentes, mené par les associations de protection de la nature et de l'environnement de la région. Dans la majorité des cas, on ne dénombre que quelques pieds de ces espèces dans nos cultures. Leur nom fait parfois référence à la mythologie, comme les Adonis, le Peigne de Vénus ou le Miroir de Vénus. Elles sont aujourd'hui souvent remplacées par des espèces banales à fort pouvoir de développement au milieu des cultures.

Rivières et milieux humides



Souvent de petite taille, les rivières et ruisseaux du Loudunais irriguent plaines et marais. Ils procurent aussi un havre de paix à bon nombre d'espèces sensibles.

Avec plus de 720 km de rivières et de ruisseaux, le réseau hydrographique est l'un des plus denses du département. À l'ouest, les rivières principales que sont la Dive, la Briande, la Petite Maine et le Prepson, alimentent le bassin du Thouet, alors qu'au nord, le Mable et le Négron sont des affluents de la Vienne.

La partie amont du bassin de la Dive accueille encore des espèces de poissons accompagnatrices de la Truite fario comme le Chabot et le Vairon même si les habitats ne sont plus favorables à la reproduction de la truite du fait des nombreux travaux hydrauliques. La partie aval de la Dive, communément appelée canal de la Dive, avec ses annexes hydrauliques, est une rivière favorable à la reproduction du Brochet lorsque les durées d'inondations sont suffisantes.

Alors que le Campagnol amphibie et la Loutre ont toujours fréquenté les rivières du Loudunais, le Castor d'eurasie commence à y faire quelques incursions, à partir de la Loire et du Thouet où des populations sont installées. Bien qu'ayant subi des travaux hydrauliques et des pollutions importantes, les petits ruisseaux ouverts abritent encore de belles populations d'Agrion de Mercure, une petite libellule protégée en France.

Avec moins de 300 mares, le Pays loudunais est un des secteurs du département où leur densité est la plus faible (0,3 mares/km²). Malgré tout, ces mares sont des milieux remarquables pour la biodiversité et plus particulièrement pour les amphibiens qui les utilisent pour se reproduire. On y observe très souvent le Triton palmé ou la Rainette verte. À défaut de mare, les amphibiens fréquentent aussi les nombreuses sources du Pays. C'est notamment le cas du Triton crêté que l'on observe dans ces deux milieux lors de la période de reproduction.

Près de 190 sources sont indiquées sur les cartes IGN au sein du pays. Le sous-sol du Pays loudunais est constitué d'un fort réseau hydrographique permettant la présence de nombreuses résurgences. La plupart des sources étant abandonnées, elles se fondent dans la végétation et tombent dans l'oubli. Leur forte densité compense le manque de mares et elles accueillent la plupart des amphibiens recensés dans le Loudunais. Depuis 2009, un projet de réhabilitation des sources est mené sur le Pays sous le nom d'Odysée Blanche.



Bouscarle de Cetti

Inféodée aux zones humides (bords de cours d'eau et d'étangs, marais), la Bouscarle de Cetti fréquente toute l'année les fourrés denses poussant sur des sols frais et ombragés, à proximité de l'eau (ronciers, entrelacs de clématites, massifs d'orties). L'observer relève du défi tant elle échappe facilement à la vue, trottant fréquemment au ras du sol. C'est surtout à son chant éclatant, émis de février à juin, que l'on détecte le plus facilement la présence de cette petite fauvette.



Loutre d'Europe

Promise à une disparition certaine, la Loutre doit sa survie à sa protection au niveau national depuis 1972. Dans la Vienne, elle a pu se maintenir tout au long du 20^e siècle dans deux sites, dont le cours de la Dive « du nord ». Aujourd'hui, alors que l'espèce reconquiert de nouveaux territoires départementaux, sa présence est toujours d'actualité dans le Loudunais où des indices confirment toujours sa fréquentation de la Dive, en lien avec la présence d'une population de la Loire, via le cours du Thouet dans les Deux-Sèvres.

Photographies : Samuel Ducept (Vienne Nature), Bruno Filion (Vienne Nature), Miguel Galliedrat (Vienne Nature), David Ollivier (Vienne Nature), Isidro Vila Verde (Flickr)

Pelouses sèches



Tarier pâtre

Le regard est tout de suite attiré par cet oiseau : son poitrail orange roussâtre vif contraste, chez le mâle, avec la tête noire. On rencontre le Tarier pâtre dans les milieux ouverts à végétation basse tels que les landes ou les friches arbustives. Il construit son nid au sol, bien à l'abri, dissimulé dans la végétation. Les oiseaux sont fidèles à leur territoire d'année en année et peuvent y rester tout l'hiver, souvent en couple.



Mercure

Papillon typique des pelouses sèches et des friches calcaires, le Mercure subit de plein fouet l'abandon des pratiques agropastorales extensives. Cette espèce vit communément sur les terrains secs découpés par le pâturage, où le sol est mince et où s'expriment les diverses graminées qui nourrissent sa chenille.

Dès lors que son milieu de vie se ferme, il s'en désintéresse. Ainsi, l'espèce a vu ses effectifs chuter rapidement dans la seconde moitié du 20^e siècle. Limitée dans le Pays à quelques pelouses de Moncontour, elle affiche ici les plus belles populations de la Vienne.



Pie-grièche écorcheur

Orchis grenouille

Par leur physionomie, leur pente et leur orientation, les pelouses et prairies calcaires du Loudunais sont parmi les plus riches du département. On y trouve des espèces d'affinité méridionale !

Les pelouses sèches sont composées de plantes herbacées vivaces, elles sont parfois parsemées de quelques arbustes comme le Genévrier commun. Ces pelouses apparaissent sur des sols calcaires, pauvres et secs. Elles se rencontrent donc souvent sur les pentes des coteaux où l'ensoleillement est intense.

C'est un stade de végétation qui évolue naturellement vers la forêt. Suite à l'abandon des pratiques pastorales traditionnelles, les pelouses sèches ont fortement régressé depuis un siècle, et sont devenues l'un des habitats naturels les plus menacés de France. Cela est d'autant plus regrettable qu'elles concentrent une diversité de plantes et d'animaux souvent spécifiques, comme par exemple l'Ascalaphe ambré, mi-papillon, mi-libellule ou l'Érèse noire, une araignée des coteaux secs.

Les pelouses se distinguent par leur orientation, leur fraîcheur et leur végétation. Chacune répond ainsi aux besoins d'espèces particulièrement exigeantes en matière d'habitat. Les pelouses sèches du canton de Moncontour (Coteau de Naumont, Butte de Lauray, Coteau de Chollet, Puy de Mouron ou encore Vallée Bourdigal) ont ce double

intérêt d'être à la fois nombreuses et diversifiées.

Les orchidées sont les plantes les plus emblématiques des pelouses et sont parfaitement adaptées aux conditions de vie qui y règnent. Le coteau de Naumont par exemple, compte jusqu'à 16 espèces d'orchidées dont la rare Orchis grenouille.

Les pelouses sèches accueillent une grande diversité d'insectes. Les mieux représentés sont les papillons, avec des espèces rares comme le Mercure et l'Azuré du serpolet. Ces milieux sont également le domaine des reptiles et de mammifères comme le Blaireau, le Lapin, etc., et la profusion d'insectes attire nombre de chauves-souris et d'oiseaux tels que le Bruant jaune et la Pie-grièche écorcheur.




Enfin, les pelouses sèches sont une originalité paysagère : leurs teintes chaudes contrastent avec les couleurs fraîches des cultures et le relief des coteaux rompt avec la monotonie du paysage agricole.

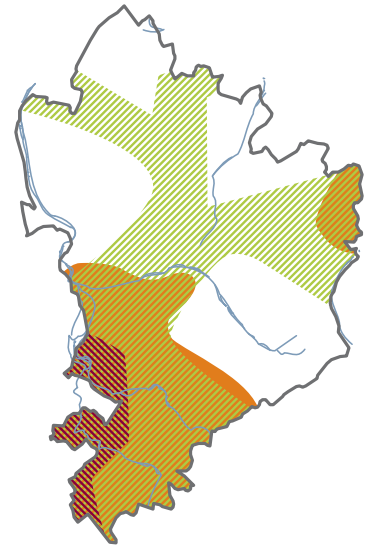
Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances de la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.



Oiseaux

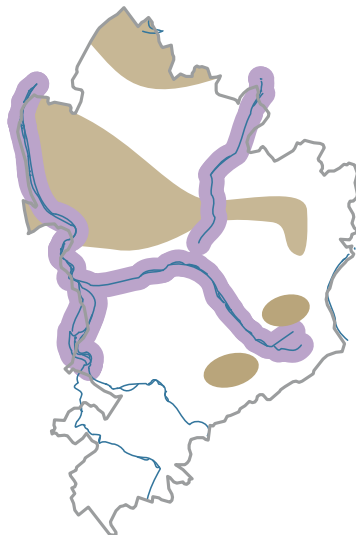
-  Gorgebleue à miroir
-  Outarde canepetière
-  Busards



La partie sud-ouest est le territoire de l'Outarde canepetière, dont on retrouve un groupe sur une petite zone à l'est. Cette espèce est gravement menacée d'extinction. Les petites vignes qui ponctuent cette zone accueillent le Bruant ortolan. Cette population, unique en Poitou-Charentes, est isolée des autres populations françaises de cette espèce. La Gorgebleue à miroir, absente du département il y a encore quelques années est aujourd'hui présente à l'ouest du pays, dans quelques champs de colza.

Mammifères

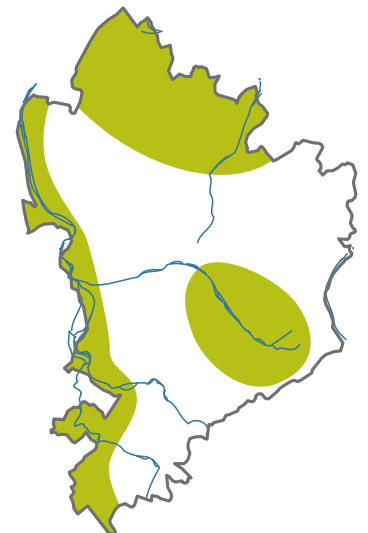
-  Chiroptères
-  Mammifères semi-aquatiques



Le réseau de cavités creusées dans le tuffeau constitue un atout inestimable pour les populations de chauves-souris en hiver. Au moins 13 espèces ont été répertoriées dans ces habitats souterrains dont certaines avec des effectifs importants : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échanquées. Reliés à la vallée de la Loire, les cours de la Dive, du Négron et de la Petite Maine sont fréquentés par la loutre, le Campagnol amphibie et la Musaraigne aquatique. Ces rivières constituent des entrées potentielles pour le Castor dans ce secteur de la Vienne.

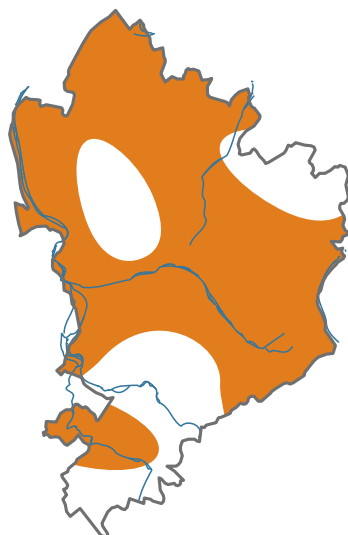
Reptiles

-  Intérêt fort
-  Intérêt faible



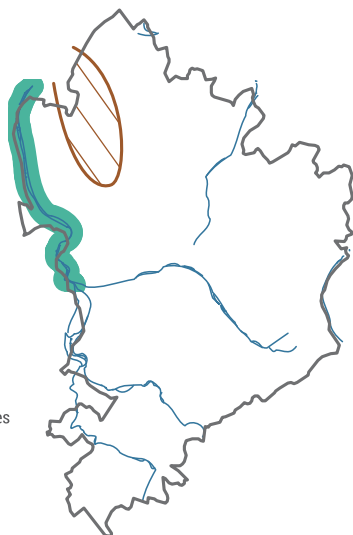
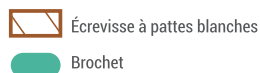
Sur les 12 espèces que compte le département, 8 ont été observées dans ce secteur. Les zones d'intérêt majeur pour les reptiles sont localisées le long de la vallée de la Dive et de ses affluents ainsi qu'au sein du massif forestier de Scévilles et des landes de Fontevraud. On y observe le cortège d'espèces communes telles que le Lézard des murailles et le Lézard vert, la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre à collier et la Couleuvre vipérine, mais également des espèces de plus en plus rares dans le département telles que l'Orvet fragile ou la Vipère aspic.

Amphibiens



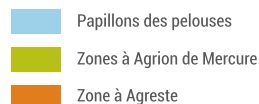
Des 17 espèces d'amphibiens connues sur le département, 11 sont présentes sur ce territoire. Les mares, milieux favorables à ces vertébrés, ont une répartition hétérogène dans ce pays où les eaux sont drainées par les sols calcaires. Leur faible densité est en partie compensée par un grand nombre de sources où il est possible d'observer le Triton palmé ou le Triton crêté en période de reproduction. La vallée de la Dive et ses marais, à l'ouest du territoire, sont également favorables à la préservation des amphibiens.

Poissons & Crustacés



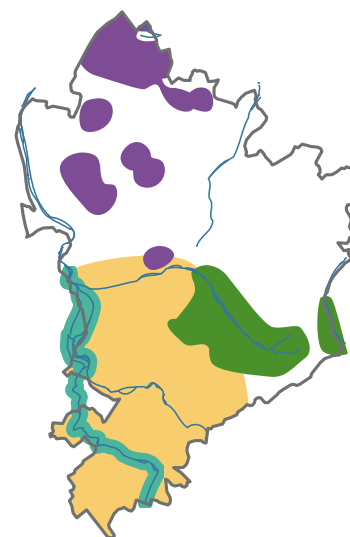
Bien que classés en première catégorie piscicole (potentialité salmonicole), l'amont de la Dive et ses affluents (Prepson, Briande) ne sont plus favorables au cycle biologique de la Truite, du fait de la dégradation des habitats et de la qualité de l'eau. En revanche, les marais au bord de la Dive ainsi que ses fossés et ses annexes hydrauliques, sont des milieux particulièrement favorables à la reproduction du brochet, à condition qu'ils soient inondés à la bonne période, au printemps, et suffisamment longtemps, idéalement 45 jours consécutifs. À noter également, la présence d'un ruisseau abritant l'une des dernières populations d'Écrevisses à pattes blanches de ce territoire.

Insectes



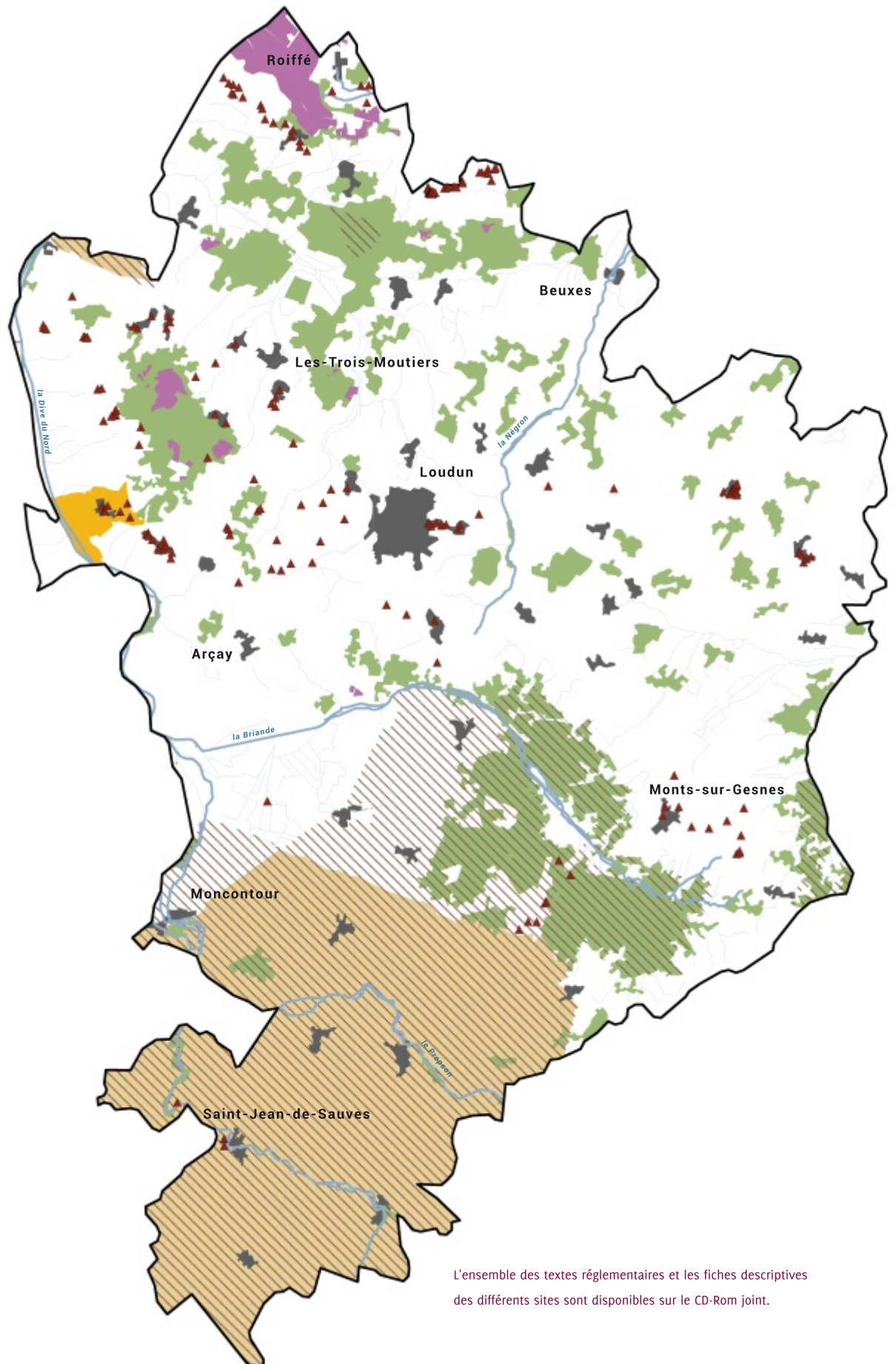
Le Loudunais tire surtout sa richesse du complexe de pelouses calcaires à proximité de Moncontour. On y trouve une multitude d'espèces patrimoniales dont certaines sont d'origine méditerranéennes. Pour ce qui est des papillons, les lisières forestières fraîches sont favorables à l'élégant Damier de la succise, au statut précaire. Les landes de Fontevraud sont tout aussi riches puisqu'elles sont les seules dans la région, hormis sur le littoral, à accueillir l'Agreste. Les libellules ne sont pas en reste et quelques ruisseaux comme la Dive ou la Briande hébergent encore l'Agrion de Mercure.

Flore



Le nord du Pays, notamment le secteur de Roiffé, se caractérise par de grands ensembles de landes. Elles abritent une flore très originale telle que l'Avoine de Loudun qui est une espèce endémique. Le lit majeur de la Dive, là où il n'est pas canalisé, est occupé localement par des milieux marécageux et alluviaux remarquables. Les grandes cultures sont favorables aux plantes messicoles, menacées à l'échelle nationale par l'agriculture intensive.

Enjeux sur le territoire



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Au total, 259 espèces patrimoniales ont été recensées dans le Pays loudunais. La multiplicité des habitats naturels et la diversité des entités paysagères sont à l'origine de cette diversité écologique. Les espèces patrimoniales sont concentrées autour des pelouses sèches, des zones boisées et des secteurs de plaines agricoles, mais aussi dans les rares secteurs de landes.

Des menaces permanentes

Si le pays compte un grand nombre d'espèces patrimoniales, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1986 et 2006, selon les secteurs du Pays, entre 15 et 50 % des mares ont disparu (Poitou-Charentes Nature, 2001) ce qui réduit le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements ou des assecs qui mettent en péril la reproduction des poissons, notamment le Brochet, qui ont besoin de périodes durables d'inondations.
- Les haies du Loudunais n'ont pas disparu, contrairement à celles des autres pays du département. Cependant leur linéaire en zone de plaines est très voire trop faible. Ce sont des habitats remarquables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens, dont les effectifs sont en nette régression. L'agrandissement des parcelles agricoles est en grande partie à l'origine de cette fragilisation.
- Des infrastructures morcellent le paysage et sectionnent les corridors de passage des espèces. La canalisation de certains cours d'eau, la Dive notamment, homogénéise le paysage en détruisant la végétation rivulaire et en modifiant l'écoulement des eaux.

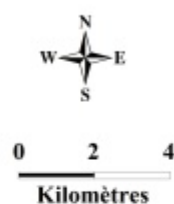
Des enjeux patrimoniaux connus de longue date

Le Pays compte 2 sites identifiés au titre de la politique européenne Natura 2000, essentiellement pour le maintien des oiseaux de plaine. Ces sites, Champagne de Méron et Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois, accueillent une des dernières populations d'Outardes canepetières migratrices de France. On y trouve également le Bruant ortolan et d'autres espèces d'oiseaux des plaines : Œdicnème criard et busards entre autres.

Les 11 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique décrites sur la totalité du Pays témoignent de la richesse du territoire. Ces zones concernent principalement des pelouses calcaires sèches de l'ouest du Pays, des zones boisées et des secteurs de landes.

Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire :

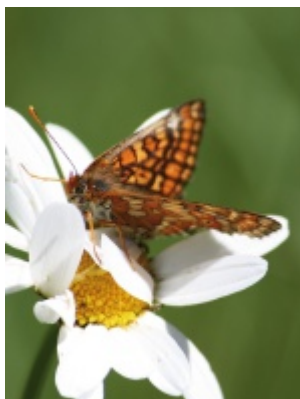
Pour assurer la préservation des sites naturels dont la grande valeur paysagère est reconnue, 2 sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques : le village de Curçay-sur-Dive et la Source de la Dive et ses abords, sur la commune de la Grimaudière.



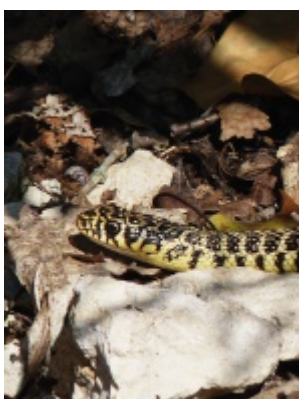
Espèces patrimoniales



Agrion orangé



Damier de la succise



Couleuvre verte et jaune



Courlis cendré

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays loudunais a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation. La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées dans le Pays ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.

MAMMIFÈRES

Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*, **Grand Murin** *Myotis myotis*, **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*, **Loutre d'Europe** *Lutra lutra*, **Murin à moustaches** *Myotis mystacinus*, **Murin à oreilles échancrées** *Myotis emarginatus*, **Oreillard roux** *Plecotus auritus*, **Petit Rhinolophe** *Rhinolophus hipposideros*.

OISEAUX

Bruant ortolan *Emberiza hortulana*, **Busard cendré** *Circus pygargus*, **Courlis cendré** *Numenius arquata*, **Gorgebleue à miroir** *Luscinia svecica*, **Hibou des marais** *Asio flammeus*, **Moineau soulcie** *Petronia petronia*, **Œdicnème criard** *Burhinus oedicephalus*, **Outarde canepetière** *Tetrax tetrax*.

REPTILES

Couleuvre à collier *Natrix natrix*, **Couleuvre verte et jaune** *Hierophis viridiflavus*, **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, **Orvet fragile** *Anguis fragilis*, **Vipère aspic** *Vipera aspis*.

AMPHIBIENS

Crapaud commun *Bufo bufo*, **Grenouille agile** *Rana dalmatina*, **Rainette verte** *Hyla arborea*, **Triton crêté** *Triturus cristatus*, **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*.

ODONATES (LIBELLULES)

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, **Agrion orangé** *Platycnemis acutipennis*, **Orthétrum bleuissant** *Orthetrum coerulescens*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Agreste *Hipparchia semele*, **Azuré du serpolet** *Maculinea arion*, **Damier de la succise** *Euphydryas aurinia*, **Demi-argus** *Cyaniris semiargus*, **Faune** *Hipparchia statilinus*, **Grand Collier argenté** *Boloria euphrosyne*, **Hespérie de l'Alchémille** *Pyrgus serratulae*, **Mercure** *Arethusana arethusa*.

CRUSTACÉS

Écrevisse à pieds blancs *Austropotamobius pallipes*.

MOLLUSQUES

Mulette épaisse *Unio crassus*.

FLORE

Nielle des blés *Agrostemma githago*, **Astragale de Montpellier** *Astragalus monspessulanus subsp. monspessulanus*, **Avoine de Loudun** *Avenula lodunensis subsp. lodunensis*, **Orchis des Charentes** *Dactylorhiza elata subsp. sesquipedalis*, **Spéculaire hybride** *Legousia hybrida*, **Lin sous-arbrisseau** *Linum suffruticosum*, **Orchis singe** *Orchis simia*, **Pavot argémone** *Papaver argemone*, **Coquelicot hispide** *Papaver hybridum*, **Avoine à feuilles longues** *Pseudarrhenatherum longifolium*.

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

Conclusion générale

La diversité des habitats du Pays loudunais permet le maintien et la conservation de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Les principaux atouts du Pays se situent à plusieurs niveaux, tant en surface que dans les sous-sols. L'intérêt de la région du tuffeau se confirme pour la conservation des chauves-souris, mammifères parmi les plus menacés dans le département. Les secteurs de grandes plaines céréalières et de vignobles sont des refuges pour les dernières populations migratrices d'Outardes canepetières et pour quelques plantes messicoles. Les landes, enfin, par leur étendue et leur bonne conservation, assurent le maintien d'espèces phares.

La prise en compte et la conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des Pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	861	59
Vertébrés	Mammifères	65	46	22
	Oiseaux	288	176	117
	Reptiles	12	8	8
	Amphibiens	17	11	11
Invertébrés	Odonates	61	42	13
	Lépidoptères	105	84	21
	Mollusques bivalves	7	3	1
	Écrevisses	4	1	1

Caractérisé par ses grandes plaines céréalières ponctuées de quelques vignes, par ses pelouses calcaires parmi les plus riches du département, et par sa région de tuffeau proposant des habitats favorables, le Pays loudunais accueille 259 espèces patrimoniales.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



VIENNE

**Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne**

389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>

05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Delicious, Linux Biolinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions

979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-02-6 ISBN

Partenaires financiers :

